

Lyon le 29 novembre 2023

Suite au groupe de travail réunissant les organisations syndicales, concernant les véhicules de service du mois de septembre, l'administration a affirmé que les véhicules des agents des filières techniques régie, notamment, les agents de maîtrise nettoyage et propreté ne seraient pas impactés par la suppression des véhicules de service. **Nous avons pourtant un courrier de Mme Zémorda Khélifi, Vice-présidente en charge des ressources humaines, qui nous laisse pourtant entendre le contraire, à savoir, la suppression de la voiture de service sur certains postes courant 2024.**

**Parallèlement, plusieurs agents nous ont informés que certains avis de vacances à la propreté ne proposaient déjà plus de véhicules de services.
Le processus a déjà commencé !**

Exemple : offre d'emploi n° 2023-10760 - 1 Responsable de secteur nettoyage (H/F) :

Lieu	10 rue Eugène Hénaff, 69200 Vénissieux
Déplacements	fréquents avec vélo électrique ou voiture en pool ou transports en commun – Forfait Mobilité Durable et participation employeur

Comment assurer les missions dans ces conditions ?

Comment signer les agents dans les dépôts en début de poste ?

A quelle heure devront commencer les agents de maîtrise concernés ?

Comment acheminer les souffleuses, les rotofils, les réciprocaturs sur les secteurs ?

Sur le dos des agents ?

Comment assurer la surveillance et la sécurité des petits chantiers mobile ?

Un gyrophare sur le vélo ?

Sans parler des réunions en subdivision en milieu de poste, et le temps passé en trajet.

LA CFTC DEMANDE LE MAINTIEN DES VEHICULES DE SERVICES POUR LA FILIERE TECHNIQUE
DESHABILLER PAUL POUR HABILLER PIERRE N'EST PAS UNE SOLUTION PERENNE
LE PARC AUTOMOBILE N'EST PAS EN ADEQUATION AVEC LES MISSIONS DE LA METROPOLE DE LYON

LA DÉCARBONATION NE DOIT PAS SE FAIRE SUR LE DOS DES AGENTS



Avançons tous ensemble. Rejoignez-nous !

cftc@grandlyon.com

cftcmetropledelyon.fr

Téléphone : 04 28 67 56 49